



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Plaidoyer-pour-la-langue-de>

Plaidoyer pour la langue de Descartes et de Voltaire

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2013 - N° 1146 - octobre 2013 -

Date de mise en ligne : vendredi 3 janvier 2014

Date de parution : octobre 2013

Description :

Colette Buguet-Melançon, témoigne, par son expérience acquise au Québec, de l'importance de défendre notre culture par l'usage de la langue française.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Poursuivant cette réflexion, abordons la question de la langue utilisée dans l'éducation nationale. Un des moyens de coloniser un pays consiste à y introduire la langue du colonisateur dans son université. C'est bien, hélas, ce qu'avait entrepris Valérie Pécresse, et ce que poursuit celle qui lui succède à l'enseignement supérieur...

Donnons pour commencer la parole à Colette Buguet-Melançon, qui s'est mobilisée, depuis 1965, au Québec, pour la défense de notre culture. Nos fidèles lecteurs la connaissent pour avoir traité (GR 1019, GR 1051) d'autres sujets. Elle se fonde ici sur son expérience personnelle : professeure de français à Montréal, elle a participé à la création de centres d'aides en français et développé des activités de formation d'enseignants de toutes les disciplines dans le cadre d'une politique de valorisation de notre langue, et ces travaux lui ont valu plusieurs prix, dont celui du Mérite du français décerné par le Gouvernement du Québec.

Au Québec, la situation géopolitique impose des défis majeurs pour résister à l'assimilation et maintenir une identité francophone dans un monde anglophone et multiculturel - les élèves de Montréal proviennent de 193 pays et 47 % n'ont pas le français pour langue maternelle [\[*\]](#).

Depuis 1977, le combat mené sur le terrain de la langue est encadré par une loi instaurée de haute lutte, la Charte de la langue française ou Loi 101, qui fait du français la langue officielle du Québec. C'est donc avec beaucoup d'amertume que l'on apprend que l'Université française, lieu de référence s'il en est, conçoit d'accroître la dispense de cours en anglais. Opportunisme ? Mercantilisme ? Quoi qu'il en soit, on ne pourrait mieux savonner la pente qui conduit à une dévalorisation irréversible de la langue française : une langue vit de sa nécessité et périt de son inutilité.

Défier la pensée unique : une responsabilité collective

Posons d'entrée de jeu que la maîtrise de plusieurs langues, dont l'anglais, langue de communication internationale fort utile notamment entre scientifiques, est une richesse : elle offre une ouverture sur le monde et un accès à d'autres modes de pensée. Sur le plan personnel, c'est une formation absolument souhaitable et que l'école secondaire devrait du reste améliorer.

Tout autre est la responsabilité collective pour contrer une folklorisation du français qui résulterait d'un usage réservé aux domaines familiers et laissant à l'anglais le royaume des cerveaux.

Dans la sphère du quotidien, il serait judicieux de lutter contre une bête anglomanie snobinarde se délectant de l'utilisation de mots comme hard discount, shopping, footing (qui au fait n'existe même pas en anglais !), mails, etc. alors que les mots français existent et traduisent la réalité de façon tout à fait pertinente. Sur le terrain scientifique et technique, la responsabilité collective suppose, au premier chef, une action combative éclairée au plus haut niveau intellectuel.

La culture anglosaxonne est riche et puissante et sa force d'attraction indéniable. Aussi, pour que le français soit un

outil capable de résister à l'aliénation culturelle et économique au monde anglosaxon, il faut lui en donner la chance en renforçant son rôle de véhicule privilégié des valeurs et d'une vision du monde particulières. Étudier en français en France, c'est penser le monde sous un angle différent, c'est se donner l'opportunité d'une immersion dans une culture globale riche et aux racines profondes, c'est s'émanciper du modèle dominant et contribuer à assurer la diversité de la pensée, facteur de liberté et de progrès.

« Vous ne connaissez pas le mot savant ;
ajoutez-y s'il vous plaît docte, érudit,
instruit, éclairé, habile, lettré ; vous
trouverez parmi nous le mot et la chose. »

Voltaire, Lettre à M. Deodati de Tovazzi
Chateau de Ferney, 24 janvier 1761.

À cet égard, la responsabilité de la France universitaire est de premier niveau tant la langue est au coeur des enjeux intellectuels, culturels, politiques, économiques et sociaux.

Exprimer la modernité

Une langue a les moyens qu'on lui donne... il est faux de penser que seul l'anglais a la capacité de nommer les réalités scientifiques et techniques. Il le fait par défaut de dynamisme des usagers francophones dans la création de mots. Pourtant, de nombreux outils sont disponibles pour faire échec aux emprunts paresseux et favoriser une terminologie efficace, notamment les dictionnaires terminologiques en ligne, pour nommer les réalités d'aujourd'hui.

Défendre le statut de la langue française, c'est beaucoup plus qu'une question d'identité nationale et de respect des règles de l'Académie, c'est mener un combat d'avant-garde pour contribuer à assurer la diversité des cultures et des points de vue sur l'aventure humaine.

[*] La Presse, Montréal, 29/8/2013